

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE**

**ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE**

**MAIRIE
DE
L'UNION
31240**

05.62.89.22.89

Nombre de conseillers
 - en exercice : 33
 - présents : 29
 - ayant pris part au vote : 31
 - procurations : 2

L'an deux mille quatorze et le 3 Février à 21 heures, le conseil municipal de la commune de L'UNION s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sur convocation régulière, en date du 23 Janvier 2014, sous la présidence de Monsieur Georges BEYNEY, Maire.

Etaient présents : M. GEORGES BEYNEY, MME NADINE MAURIN, M. ANDRE PAULHIAC, M. GERARD THEVENET, MME CHRISTINE GENNARO-SAINT, MME DANIELLE BAYLE, MME LAURENCE BOULAIGE, M. GILBERT ANATOLE, MME VERONIQUE MEISSE, MME NICOLE GAILLARD, M. MARC ROIG, M. JACQUES DAHAN, M. MARC MONTEIL, MME SOPHIE PALAYRET, M. HENRI LEVRAT, M. JEAN-CLAUDE GUILLOU, MME EVELYNE LARROQUE-DEVAUX, MME PASCALE DEL FRARI, MME JOSETTE BRARD-ALAMICHEL, MME ODILE PECHAUBES, M.PIERRE RAYMONDIS, M. GILLES HOURQUET, M. GILBERT GAILLOUSTE, M. MARC PERE, MME MARIE GARCIA, M. YVAN NAVARRO, MME CLARISSE CONFORTIN, M. PHILIPPE CASTERAN, M. JEAN-MARIE VITRAC

Etaient absents excusés ayant donné procuration : MME ARLETTE BENSOUSSAN (Pouvoir donné à MME VERONIQUE MEISSE), MME BRIGITTE BEC (Pouvoir donné à M. MARC PERE)

Etais absent excusé : M. ROBERT LEON, M. NICOLAS TOMASI

M. GILBERT ANATOLE a été élu secrétaire

DÉLIBÉRATION n° 2014/004

Objet : AP/CP (Autorisation de Programme/Crédits de Paiement) pour la restructuration du réfectoire de l'école Borde d'Olivier

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de procéder au vote du réajustement de l'Autorisation de Programme et des Crédits de Paiement (AP/CP) relatifs à l'opération prévue ci-dessous :

DEPENSES	NATURE DE L'OPERATION N° 5	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées 2009/2010/2011)	MONTANT CREDITS TTC			TOTAL AP/CP 2009/2014	
			2012	2013	2014		
	Restructuration du réfectoire de l'école Borde d'Olivier		3 947,08 €	186 825,57 €	1 127 952,45 €	794 521,98 €	2 113 247,08 €
RECETTES							
FCTVA	611,09 €	28 924,33 €	174 629,60 €	123 007,89 €	327 172,91 €		
SUBVENTIONS			261 500,00 €		261 500,00 €		
AUTOFINANCEMENT	3335,99 €	157 901,24 €	691 822,85 €	671 514,09 €	1 524 574,17 €		

FECI

Le montant total des travaux après réajustement s'élève à 2 113 247,08 €. Les crédits de paiement doivent s'étaler sur la durée des travaux.

Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

Article 1

A l'unanimité moins 3 abstentions (MME GARCIA, MME CONFORTIN, M.CASTERAN) et 4 votes contre (M.PERE, M.NAVARRO, MME BEC, M.VITRAC) d'adopter le réajustement de l'Autorisation de Programme et des Crédits de Paiement (AP/CP) relatifs à l'opération mentionnée ci-dessus.

*Pour copie conforme,
Le Maire,
Georges BEYNEY*



- Transmis le 10 FEV. 2014
- Affiché le 10 FEV. 2014